

12 JUILLET > 10 AOÛT

UN ÉTÉ À ROISSY

BOULODROME

DU MARDI AU JEUDI DE 15 H À 19 H 30
NOCTURNE LE VENDREDI JUSQU'À 21 H
LE SAMEDI DE 14H À MINUIT
LE DIMANCHE DE 14H À 19H30
SOIRÉE DE CLÔTURE LE SAMEDI 10 AOÛT

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

ARTICLE I :

Le site restera fermé et strictement interdit à toute personne inconnue du service en dehors des horaires d'ouverture d'un été à Roissy, pendant l'installation, l'intégralité de l'évènement (du 12 juillet au 10 août) et le rangement soit du 1er juin au 22 août 2025 inclus.

La commune se réserve le droit de fermer le site si elle le juge nécessaire.

ARTICLE II :

L'accès à l'aire de détente se fera exclusivement depuis le square de la Concorde. Les autres accès seront fermés à cette occasion.

Le filtrage du public à son arrivée sur les lieux sera effectué de la manière suivante :

- Le filtrage des accès piétons sur le site sera assuré par les agents de sécurité de la société SGE ou, à défaut par les agents municipaux.

- Un contrôle visuel des sacs sera pratiqué par l'agent de sécurité.

- L'accès est réservé uniquement aux Roisséens munis d'un bracelet « Un été à Roissy » de couleur VERT, sauf lors des soirées.

Toute personne qui refusera de se soumettre aux contrôles se verra interdire l'accès.

Une tenue adaptée (monokini interdit) et un comportement décent sont exigés sur le site en toutes circonstances.

En cas de vol de vêtements ou d'effets personnels, la Municipalité décline toute responsabilité.

Les enfants de moins de 7 ans devront être accompagnés d'une personne de plus de 12 ans.

Les chiens, même tenus en laisse, sont interdits sur le site.

Il est interdit d'abandonner des reliefs d'aliments.

Les vélos sont interdits sur le site.

ARTICLE III :

Il est interdit de consommer de l'alcool sur le site en dehors des soirées organisées par la commune.

ARTICLE IV :

Accès à l'espace aquatique :

Plateforme de jets d'eau :

- Les enfants de moins de 4 ans devront impérativement être accompagnés d'un adulte sur la plateforme de jets d'eau.

- Les enfants de 4 à 6 ans peuvent accéder à la plateforme aquatique non accompagné, mais sous la surveillance d'un adulte en dehors de celle-ci.

- Les enfants de + 6 ans auront un accès libre sur la plateforme de jets d'eau.

L'accès ne pourra se faire qu'en présence d'un surveillant.

Le nombre d'usagers en simultanée sur la plateforme de jets d'eau sera limité à 25 et laissé à l'appréciation du surveillant en fonction des activités et du public. En cas d'affluence, l'activité sera limitée à 20 mn par vacation.

Bassin :

- Les enfants de moins de 6 ans doivent être accompagnés et surveillés obligatoirement par un adulte de 18 ans et plus.

- Les enfants de 6 à 8 ans doivent être accompagnés et surveillés par un adulte de 16 ans et plus.

- Les enfants de 8 ans et plus peuvent se rendre seuls sur la structure.

Avant de pénétrer dans l'espace aquatique, les usagers doivent obligatoirement prendre une douche et se savonner dans le vestiaire prévu à cet effet. Les usagers devront passer par le pédiluve. Les usagers ne doivent pas utiliser le pédiluve à d'autres fins que celles pour lesquelles il est conçu.

Pour des raisons d'hygiène et de salubrité, la tenue de bain obligatoire pour tous est le maillot de bain une ou deux pièces propre et uniquement réservé à l'usage de la baignade. Sont donc strictement interdits : caleçon, short cycliste, boxer long, pantalons de toutes longueurs, jupe, robe, paréo, string, tee-shirt, sous-vêtements, combinaisons intégrales.

Le short de bain propre est toléré.

Le tee-shirt de bain (matière lycra) est toléré pour la baignade.

Une dérogation pourra être accordée aux accueils de loisirs de la commune par le surveillant, quant au tee-shirt en coton.

Il est formellement interdit de :

Manger et boire - Fumer - Mâcher du chewing-gum sauf sur les aires de détente et de repos de plein air - Cracher

- Pousser les autres - Porter des chaussures queltes qu'elles soient.

Les enfants en bas âge devront impérativement porter une couche spéciale baignade

L'accès aux zones réservées aux usagers de la plateforme aquatique est interdit aux porteurs de lésions cutanées suspectes, non munis d'un certificat de non-contagion.

Accès au terrain de sable :

Le terrain sera utilisé par l'organisation pour des animations. En dehors de ces créneaux, l'accès sera libre.

Il est formellement interdit de :

Jeter du sable - Fumer - Perturber une activité organisée - Se livrer à des jeux dangereux - Manger et boire.

ARTICLE V :

Il est interdit de fumer dans les zones d'aires collectives de jeux.

ARTICLE VI :

Plan d'Organisation des Sauvetages et des Secours (P.O.S.S)

Les usagers sont tenus de prendre connaissance et de respecter le plan d'organisation de la surveillance et des secours affiché sur le site ainsi que de se conformer, en cas d'accident, aux directives des maîtres-nageurs sauveteurs.

ARTICLE VII :

Tout dommage causé aux installations sera réparé par la municipalité aux frais des responsables. En cas de refus de paiement, la municipalité demandera le remboursement des frais engagés par la voie judiciaire. Tout usager doit obéir aux consignes qui peuvent lui être données par le personnel de surveillance. Dès l'annonce de la fin de la séance publique, les usagers doivent évacuer rapidement les lieux. Les usagers sont responsables des accidents corporels ou matériels qu'ils occasionnent directement ou provoquent par leur comportement, et des conséquences que cela peut entraîner tant pour eux-mêmes que pour les autres personnes. Ils doivent donc, à cet effet, être couverts par une assurance Responsabilité Civile personnelle.

ARTICLE VIII :

Tout usager qui, par son attitude (bagarres, menaces envers le personnel ou le public, gênes pour les autres usagers, etc...), ira à l'encontre de la bonne marche de l'établissement, sera prié de quitter immédiatement les lieux.

Le présent arrêté habilite le personnel municipal à appliquer et faire respecter le présent règlement.

ARTICLE IX :

Madame le Maire de la Commune de Roissy-En-France est chargée, en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE X :

Ampliation du présent arrêté sera adressée à Monsieur le Sous-Préfet de Sarcelles, Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Roissy-en-France, Monsieur le Directeur de la Police Municipale Intercommunale, Monsieur le Chef de la Police Municipale locale et Monsieur le Chef du Centre de Secours de Roissy-en-France.



L'été est enfin là, et avec lui reviennent les moments tant attendus de détente, de rencontres et de partage au cœur de notre village. Comme chaque année, nous avons concocté un programme estival riche en animations, en rires et en bonne humeur, pour petits et grands.

Une multitude d'activités manuelles, sportives et festives vous attendent autour de nos installations aquatiques et de notre aire de jeux dédiée.

Entre détente et sport, entre amis et en famille, vous trouverez dans ce programme de quoi profiter pleinement de la belle saison... autant d'occasions de se retrouver, d'échanger et de créer ensemble de beaux souvenirs.

Notre village de Roissy-en-France est à l'image de l'été que nous vous souhaitons : chaleureux, vivant et accueillant.

Merci aux associations, aux bénévoles et aux agents communaux qui rendent tout cela possible. Ensemble, faisons de cet été un moment de joie partagée et de lien renforcé.

Très bonnes vacances à toutes et à tous, et rendez-vous sur la plage le temps "d'un été à Roissy".

Michèle CALIX

Maire de Roissy-en-France

L'accès au site est réservé aux Roisséens munis d'un bracelet. Les bracelets ont été distribués lors des permanences des chèques-vacances, ou à défaut, il faudra se présenter au service de la vie locale muni d'un justificatif de domicile et d'une carte d'identité pour les récupérer. Un seul bracelet par membre de la famille sera distribué pour la durée d'Un Été à Roissy du 12 juillet au 10 août.

Chers Roisséennes, chers Roisséens,

L'été arrive à grands pas, et avec lui, le plaisir de vous retrouver autour de notre rendez-vous estival tant attendu : Un été à Roissy, du 12 juillet au 10 août 2025. Fidèle à son esprit de convivialité et de proximité, cette édition 2025 s'annonce encore plus riche et variée, avec de belles nouveautés à découvrir, toujours dans un esprit d'animations gratuites et accessibles à tous.



Dès le premier soir, nous aurons le plaisir de découvrir le marché d'été, un moment festif et chaleureux. Vous pourrez y rencontrer des Roisséens locaux auto-entrepreneurs, mais aussi d'autres exposants venus partager leur savoir-faire, leurs créations et leurs produits.

Un véritable temps d'échange et de découverte, au cœur de notre village. Tout au long de ces cinq semaines, le programme s'annonce particulièrement riche et diversifié : de l'aisance au savoir nager, une action essentielle, proposée aux Roisséens dès 4 ans, pour apprendre à évoluer en toute sécurité dans l'eau.

Une soirée jeux de plateau animée par l'association Lex Ludi, pour s'amuser en famille ou entre amis. Des séances dynamiques d'aquabiking pour les adultes, alliant sport et détente. Des animations interactives sur grand écran, pour des moments ludiques, de rire et de partage. Les mercredis créatifs, rendez-vous incontournables pour éveiller la créativité des plus jeunes. Et bien sûr, toutes vos animations préférées seront également au rendez-vous ! Le programme détaillé sera disponible chaque jour sur place auprès de notre équipe d'animation, qui vous accueillera tout au long de l'été avec le sourire et la bonne humeur.

Avec l'ensemble des équipes municipales, nous avons imaginé cet été comme une véritable parenthèse de plaisir, de détente et de partage. Un été à Roissy est avant tout une invitation à vivre de beaux moments ensemble, au cœur de notre commune.

Je vous souhaite à toutes et à tous un merveilleux été !

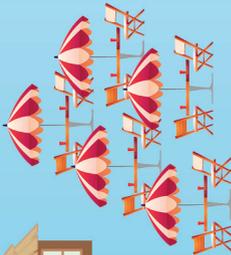
Valérie REDOUTÉ

Adjointe au maire

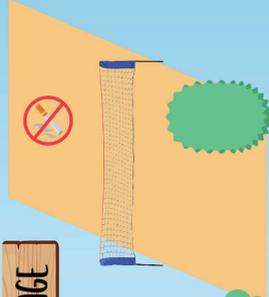
Action sociale, santé, prévention, séniors, médiation, animation locale (commémorations, fêtes et cérémonies communales).



CAFÉ DE LA PLAGE



ANIM'PLAGE



ACCUEIL



ENTRÉE

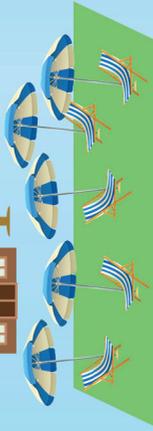
SORTIE



ESPACE BARBECUE



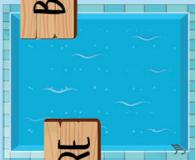
ESPACE JEUX



JETS D'EAU



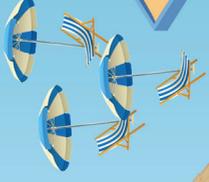
PATAUGEoire



BASSIN



ESPACE ENFANTS



DE NOMBREUSES ANIMATIONS

JEUX DE PLAGE ET JEUX D'EAU

ACTIVITÉS AQUATIQUE

Waterpolo, basket aquatique et sandball

ACTIVITÉS SPORTIVES

Beach soccer, Beach volley, dodgeball, pétanque, babyfoot, billards, tennis de table, frescobol, pétéca

DIMANCHE EN FAMILLE

ATELIERS LIEU DE VIE PARTAGÉ

Tous les dimanches

ACTIVITÉS LOISIRS

Apprendre le tarot, la belote et le ramis en partenariat avec les Cheveux Blancs et organisation d'un tournoi

SOIRÉES

Tous les samedis

NOUVEAUTÉS

SÉANCE DE FIT FORME EN PLEIN AIR

DE L'AISANCE AU SAVOIR NAGER

de 4 à 6 ans - 6 ans et plus

AQUABIKING Adultes - Le samedi et dimanche,

Sur inscription, s'adresser à l'équipe d'animation.

ESPACE ENFANTS



PLATEFORME AQUATIQUE

LES DANSES DE L'ÉTÉ

LE CAFÉ DE LA PLAGE

Crêpes, glaces, gaufres, boissons, (Bières uniquement le vendredi et samedi soir)

SOIRÉE JEUX INTERACTIF SUR ÉCRAN GÉANT

12 JUILLET :
SOIRÉE D'OUVERTURE
"MARCHÉ D'ÉTÉ"

MERCREDI CRÉATIF

Une activité manuelle chaque mercredi

SOIRÉES

JEUX DE PLATEAU AVEC L'ASSOCIATION LEX LUDI

Consultez la programmation sur place !

A NOTER DANS VOS AGENDAS

13 JUILLET : FÊTE NATIONALE KIOSQUE DE L'ORANGERIE

Fermeture de la plage à 17h

Dès 19h30 : jeux de kermesse pour petits et grands, bal populaire

22 h : retraite aux flambeaux

23 h : feu d'artifice dans le parc de L'Orangerie



LES DIMANCHES EN FAMILLE

Chaque dimanche de 14h à 19h30, une aire de jeux géante surprise, pour petits et grands, et des animations sont proposées par nos animateurs :

13 JUILLET
NINJA WARRIOR

20 JUILLET
MISSION IMPOSSIBLE

27 JUILLET
KOH LANTA - DIFFUSION
DE LA FINALE DE L'EURO
FOOT FÉMININ À 18H

3 AOÛT
PÉKIN EXPRESS

10 AOÛT
OLYMPIADES DE LA PLAGE

LES SOIRÉES DU SAMEDI SOIR

À partir de 19h30, soirée à thème avec repas*, animations et soirées dansantes. Les barbecues restent à votre disposition.

LES VENDREDIS

Focus sur animations interactives avec écran géant de 15h à 21h (nocturne piscine)

- JEUX VIDÉO MULTI-JOUEURS
FC24 MARIO KART
- KARAOKÉ
- QUIZ MUSICAUX ET BLIND TESTS
- TOURNOI JUST DANSE

8 AOÛT

SOIRÉES JEUX DE PLATEAUX
AVEC L'ASSOCIATION LEX LUDI

12 JUILLET
SOIRÉE ANNÉE 80
REPAS GRILLADES

19 JUILLET
SOIRÉE LATINA
REPAS PAELLA

26 JUILLET
CINÉMA EN PLEIN AIR
REPAS BURGER

2 AOÛT
SOIRÉE CIRQUE
REPAS ASIATIQUE

9 AOÛT
LA SOIRÉE EST À VOUS

*Repas sur réservation auprès du Café de la plage.
Adultes : 9 € • Enfants : 5 €

LIEU DE VIE PARTAGÉ À LA PLAGE !

Le lieu de vie partagé vous donne rendez-vous dès 14h* à la plage de Roissy pour des ateliers créatifs :

13 JUILLET
PENDENTIF TÉLÉPHONE

20 JUILLET
BRUME FRAÎCHEUR/
HUILE POUR LE CORPS

27 JUILLET
LAMPION EN TISSU

3 AOÛT
PANIER TISSÉ MACRAMÉ

9 AOÛT
BRACELETS TISSÉS

* Le programme est susceptible d'évoluer en cas d'intempéries/cas de force majeure.

BONNES
VACANCES !

